



*Fondé le 18 avril 1901
Reconnu d'utilité publique*

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

FEMINICIDE : Mardi 4 mai 2021 : Chahinez, mère de trois enfants, meurt brûlée vive par son ex-compagnon sur la voie publique à MERIGNAC après avoir reçu plusieurs coups de feu dans les jambes.

Son agresseur avait été condamné en 2020 pour «violences volontaires par conjoint» en récidive, sur la même victime. Cet homme en liberté depuis décembre 2020 était suivi par le service pénitentiaire d'insertion et de probation alors qu'il avait interdiction d'entrer en contact avec la victime. Le Parquet de Bordeaux indique que Chahinez avait déposé plainte le 15 mars 2021 au Commissariat de Mérignac contre son conjoint pour une agression commise dans la matinée. Il était alors introuvable par les services de police.

L'indignation est à son comble et les questions sont nombreuses dont notamment : pourquoi n'était-il pas porteur du bracelet «anti-rapprochement» depuis sa sortie de prison ? Pourquoi après le dépôt de plainte de Chahinez le 15 mars dernier, un téléphone «grave danger» ne lui a pas été remis en raison des antécédents de son agresseur ?

Un crime odieux, barbare commis dans un contexte qui impose la mission d'inspection demandée par Gérald Darmanin, Marlène Schiappa et Eric Dupond-Moretti. Des investigations qui auront peut-être le mérite de participer à la prise de conscience des professionnels en charge des affaires de violences conjugales.

Un féminicide de plus, dans de telles circonstances, alors qu'une « batterie judiciaire » a été déployée depuis le Grenelle des violences conjugales : pourquoi ? Comment ? E. Moreno, sur RTL le 6 mai 2021 : «J'ai envie de lancer un appel à tous les juges de France qui ont compris combien ces drames intrafamiliaux étaient graves, pour leur dire de considérer toutes les violences conjugales comme des priorités au sein de leurs tribunaux».

«Le réveil collectif» et «le travail collectif», dont a parlé Marlène Shiappa lors de sa venue à Bordeaux, doivent être réels. Tous les acteurs de la société doivent se mobiliser pour faire bouger les mentalités et faire en sorte que plus jamais des drames aussi terrifiants se produisent car chaque violence conjugale est grave et peut conduire à des situations dramatiques.

Pour cette famille brisée, les trois enfants dévastés de Chahinez, pour tous ceux qui ont souffert dans leur chair d'un féminicide, le CNFF se devait de rappeler que notre société doit mobiliser sans relâche tous les acteurs de terrain pour lutter contre les violences conjugales.